Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 3

Artikel: Bâtiments scolaires et éducation moderne

Autor: Berthoud, Ant.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124275

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BATIMENTS SCOLAIRES ET ÉDUCATION MODERNE

par Ant. Berthoud

L'éducation de l'enfant malade a depuis longtemps préoccupé tant les parents que les éducateurs et les médecins. Les écoles de plein air ont permis à de nombreux enfants prédisposés à la maladie — à la tuberculose notamment — de raffermir leur santé sans que le programme scolaire soit pour autant négligé. L'Ecole au soleil du professeur Rollier, à Leysin, fut dès 1910 une innovation qui donna amplement ses preuves.

On a éprouvé très tôt le besoin de faire le point, entre pays différents, des expériences tentées dans ce domaine. Ce sont les congrès internationaux ouverts en France (1922), en Belgique (1931), en Allemagne

(1936), en Italie (1949), en Suisse (1953).

Au cours des années, on en est venu à considérer que ce qui est excellent pour l'enfant malade ou menacé pourrait présenter également des avantages pour l'enfant sain. On ne s'est pas borné à l'étude des installations pour les écoles dites de plein air, mais le champ d'investigations s'est élargi pour embrasser aussi la question des bâtiments scolaires.

C'est ainsi que le Ve congrès du bâtiment scolaire et de l'éducation de plein air, placé sous le patronage de la Fondation Pro Juventute, et qui a tenu ses assises dans notre pays du 27 août au 6 septembre 1953, avait inscrit à son programme, entre autres : Le nouveau

bâtiment scolaire.

Ce thème comprenant en particulier : l'adaptation du bâtiment scolaire aux exigences de l'architecture, de la pédagogie, de l'hygiène et de la culture, ainsi que la

question des terrains modernes de jeux.

L'objectif prédominant était le suivant : envisager dans ces différents domaines les moyens propres à assurer le développement psychique et physique de l'enfant, ou mieux encore — comme l'a exprimé M. K. Bronner, de Bâle — prendre « toutes les mesures permettant à la jeunesse de devenir une génération saine et capable de remplir pleinement sa destinée ».

L'éducation de plein air, en mettant l'accent sur l'éducation sanitaire si nécessaire à l'épanouissement de l'enfance, a posé des principes qui ont mené à la transformation des bâtiments scolaires, coïncidant heureusement avec l'évolution de la construction. En effet, on construit actuellement des écoles qui garantissent aux enfants une aération et une insolation suffisantes. on aménage les préaux en terrains de jeux.

Il appartenait à M. Paul Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne, de présenter aux congressistes les étapes de cette évolution. Nous empruntons à son remarquable exposé de larges extraits (Revue Pro Juventute,

7-8/1953).

Bâtiments d'école d'hier et d'aujourd'hui.

« Après la guerre mondiale de 1914-1918, une nouvelle étape de l'architecture scolaire se dessine nettement. On comprend de mieux en mieux que la conception du bâtiment d'école doit dépendre, avant tout, du but particulier de ce bâtiment, c'est-à-dire de l'organisation interne et des besoins de l'école, cela d'autant plus que l'école se transforme et se développe, que les méthodes actives se répandent de plus en plus et que les progrès de la pédagogie, de l'hygiène, de l'éducation physique et des œuvres sociales de l'enfance ont créé beaucoup d'exigences inconnues autrefois. De ces données nouvelles, jointes aux possibilités architecturales offertes par les techniques et les matériaux modernes, sont nées, un peu partout, de belles écoles, sobres de lignes et rationnelles, bien adaptées à leur destination et répondant aux vœux de ceux qui sont responsables de la formation et de l'éducation de la jeunesse. On trouve en Suisse de nombreux et intéressants exemples de cette évolution dans les constructions scolaires édifiées entre 1920 et 1940.

» Parallèlement, le mobilier scolaire s'est modifié sensiblement. On a définitivement abandonné la table inclinée et le banc plat formant un tout rigide et inconfortable pour adopter des tables et des chaises tenant mieux compte des lois de la croissance et de la physiologie de l'enfant. Dans des classes enfantines où chacun possède non seulement sa petite chaise, mais aussi sa petite table individuelle, l'introduction de ce mobilier moderne a permis de changer complètement l'ambiance de la classe. En effet, disposé de vingt manières (par équipes, par familles, en demi-cercle), le mobilier s'adapte à la vie de la classe et devient un moyen qui facilite l'emploi des méthodes actives alors que l'ancien mobilier, si peu maniable, l'entravait.

» Ce que nous disons du mobilier est vrai pour tout ce qui concerne le bâtiment et ses installations, qu'il s'agisse de l'éclairage naturel et artificiel, de l'aménagement pratique des classes et des locaux spéciaux, des revêtements du sol et des murs, des installations sanitaires : tout doit être pensé pour créer un milieu le plus favorable possible au travail scolaire et au développement de l'enfant. C'est le mérite de l'architecture scolaire d'entre les deux guerres d'avoir clairement énoncé ce principe et de l'avoir mis en valeur.

» Malgré les progrès réalisés, tant dans la structure générale du bâtiment d'école que dans les détails de l'aménagement, on en est généralement resté, dans les villes, jusqu'aux années qui ont précédé la dernière guerre, au principe du grand édifice scolaire, moderne et rationnel, permettant de réunir dans une construction unique des locaux à destination très diverse : classes enfantines, classes primaires pour élèves de tous âges, locaux pour l'enseignement ménager, salles de dessin, de travaux manuels, de chant, etc. (en général vingt à trente classes, plus les locaux accessoires).

» ... L'architecture scolaire a connu tout d'abord le stade où le bâtiment s'est construit selon des principes en quelque sorte indépendants de la vie scolaire, puis elle est passée au stade plus récent où l'on a cherché à concevoir l'école en fonction directe des nécessités de l'enseignement et de l'organisation scolaires ; nous en arrivons maintenant à un stade nouveau : l'école concue pour l'enfant, l'école concue en fonction des conditions de vie que notre civilisation actuelle impose à l'enfant. »

La situation actuelle

« L'ambiance fiévreuse, bruyante et agitée des villes et même de nombreux villages d'aujourd'hui exerce une influence néfaste sur les nerfs de nos écoliers ; la circulation motorisée, toujours plus intense, crée pour lui des dangers sans cesse accrus. Il n'y a pas de commune mesure entre l'existence calme et tranquille où pouvait s'épanouir un enfant de 1900 et le milieu trépidant dans lequel vit un petit citadin de 1953. Ce sont là des faits que l'école est impuissante à modifier, mais qui n'en posent pas moins pour elle des problèmes qu'elle s'efforce de résoudre. Il y a des éléments nouveaux qu'on ne peut ignorer; c'est pourquoi il faut, plus encore que par le passé, que la maison d'école, par sa structure, son aspect et ses installations, puisse contribuer à l'éducation sociale, morale et esthétique de l'enfant, tout en sauvegardant sa santé nerveuse. Car l'enfant des villes, dont l'attention est sollicitée violemment par une foule de choses disparates, qui est plus sensible qu'on le croit souvent au bruit et à l'insécurité de la rue, est devenu un être instable, parfois agressif, qui s'excite trop facilement et qui est presque incapable de véritable concentration. Comme le dit très justement le rapport du jury du concours d'architecture pour la construction de l'école primaire du parc Trembley, à Genève, « il est nécessaire, quand on » le peut, de sortir l'enfant de cette agitation, de le pla- cer dans une ambiance apaisante, où il retrouve son » équilibre psychique et sa joie de vivre ».

» Or, la grande école ne peut pas créer ce milieu favorable... »

Le pavillon scolaire, formule d'avenir

« Le mot d'ordre est devenu celui-ci : des écoles pas trop grandes, mieux différenciées selon l'âge et la nature des élèves et assez nombreuses pour être réparties aussi judicieusement que possible dans l'ensemble de l'agglomération urbaine. De là est née la conception des pavillons scolaires où les classes, peu nombreuses, ont un caractère plus familial, plus intime, mieux à l'échelle de l'enfant. Donnant directement sur des cours spacieuses où gazon et verdure occupent une grande place, chaque classe peut travailler dans une atmosphère détendue, sereine et calme, sans être troublée par la contiguïté de multitudes d'élèves où l'agitation et la nervosité se répandent comme un fluide contagieux. Citons encore à ce sujet le rapport du jury pour l'école du parc Trembley: « Ces considérations » valent particulièrement pour les écoles de petits. En » effet, c'est là que le jeune enfant fait l'apprentissage » de la vie collective et de ses exigences. Cette initia-» tion doit être progressive. Il est mauvais de placer » d'emblée le jeune écolier dans des communautés trop » nombreuses. Il devient agressif, ou, s'il est timide, » s'isole et se replie sur lui-même. Offrons-lui donc des » conditions adéquates : de petits bâtiments de quel-» ques classes où l'on se sent chez soi, dans l'intimité, » où l'on n'a pas peur des « grands » turbulents et par-» fois brutaux. Pour ces petits, c'est l'école à pavillons » qui est la solution idéale. »

« Des solutions telles que celle que présente l'école du Bruderholz, à Bâle (1939), qui occupe une superficie d'environ 13 000 m², ne sont évidemment possibles que si l'on dispose de vastes emplacements. Il semble bien d'ailleurs que le système des pavillons multiples avec toutes les classes au niveau du sol, disséminés dans un beau parc, ne pourra jamais se généraliser

dans nos villes suisses où les terrains sont presque toujours rares et chers. Poussé à l'extrême, le système présente aussi de sérieux inconvénients. Plus l'école s'étale et se disperse en surface, plus le problème des liaisons normales devient difficile à résoudre, de même que celui de l'administration générale. Il est clair également que les frais de chauffage et d'entretien sont plus élevés que dans un bâtiment massif...

» A ces réserves près, le système des pavillons, appliqué judicieusement, est extrêmement intéressant et représente un incontestable progrès, en tout cas pour les écoles enfantines et primaires des villes. La solution la meilleure serait évidemment d'avoir un nombre suffisant de petits bâtiments indépendants répartis dans les divers quartiers et isolés dans des oasis de verdure et de tranquillité; mais, lorsque la force des choses oblige à construire un groupe scolaire plus important, on adopte maintenant le système « semi-pavillon », solution mixte qui s'efforce de conserver, tout au moins en partie, les avantages de l'école à pavillons tout en les combinant, dans la mesure du possible, avec les données plus économiques du bâtiment unique et concentré. Ce système intermédiaire se présente donc sous la forme de bâtiments d'école de dimensions relativement restreintes, ne comptant pas plus d'un étage sur rez-de-chaussée et groupant au maximum une douzaine de classes, plus les locaux accessoires. De plus, sans aller jusqu'au système de plusieurs pavillions nettement séparés, on s'efforce cependant de s'inspirer de ce principe en compartimentant le bâtiment en plusieurs sections ou plusieurs ailes, avec des entrées différentes, des préaux bien séparés, de manière à fragmenter l'effectif total, à diviser la circulation et à éviter ainsi les inconvénients des grandes concentrations d'enfants. Le corps central qui relie les ailes contient en général les locaux et les services communs.

» Ce compromis, qui paraît heureux, tend à concilier les exigences pédagogiques actuelles avec les limitations plus ou moins impératives de terrain et d'argent. Dans notre pays, il vient d'être adopté presque simultanément pour l'édification de plusieurs écoles qui constituent les unes et les autres de très belles réussites. » Et M. Aubert de citer l'Ecole primaire de Felsberg, à Lucerne (1948), qui compte 12 classes; le groupe du parc Trembley, à Genève (1950), dont notre revue a donné, au moment de l'inauguration, une présentation très détaillée (16 classes); l'Ecole primaire de Montoie, à Lausanne (1951), qui comprend 13 classes; l'Ecole de Zollikon-Zurich (8 classes).

Nous donnerons dans un prochain numéro les conclusions de M. Aubert quant aux tendances les plus caractéristiques qui se font jour dans la conception et l'aménagement des bâtiments scolaires actuels.

V° CONGRÈS INTERNATIONAL DU BATIMENT SCOLAIRE ET DE L'ÉDUCATION DE PLEIN AIR

Un congrès international du bâtiment scolaire et de l'éducation de plein air a eu lieu à Bâle, à Zurich et à Genève, du 27 août au 5 septembre 1953. Vingt nations du monde entier, avec deux cents délégués, ont répondu à l'invitation.

RÉSOLUTION

I. Unité de classe

1º La forme : L'unité de classe doit correspondre et

s'adapter par sa forme et son aménagement au degré de développement de l'enfant.

Degrés de développement : a) jardin d'enfants ; b) école primaire degré inférieur (école de base) ; c) école primaire degré supérieur et école secondaire.

2º Forme correspondante de l'unité de classe :

 i) jardin d'enfant : salle pour l'activité principale ; bricolage et niche de poupées ; salle de jeux spacieuse et ouverte ;